

Rapport public Parcoursup session 2020

Lycée Plaine De Neauphle - BTS - Services - Professions immobilières (Seconde année en apprentissage) (9967)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2020.

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Nombre de places proposées | Nombre de voeux confirmés | Nombre de propositions d'admission en procédure principale | Rang du dernier admis en procédure principale | Taux minimum boursier | Taux bac pro |
|--|-----------------|--|----------------------------|---------------------------|--|---|-----------------------|--------------|
| Lycée Plaine De Neauphle - BTS - Services - Professions immobilières (Seconde année en apprentissage) (9967) | Jury par défaut | Bacheliers professionnels toutes séries | 14 | 227 | 57 | 69 | 21 | 43 |
| | Jury par défaut | Bacheliers technologiques toutes séries | 16 | 255 | 83 | 106 | 21 | 43 |
| | Jury par défaut | Tous les candidats sauf les Bac technologiques et Bac professionnels | 3 | 244 | 28 | 35 | 21 | 43 |

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

S'intéresser au secteur de l'immobilier

Disposer de compétences relationnelles propres aux métiers des services et de la relation client

Disposer de compétences en matière de communication écrite et orale

Disposer de compétences d'analyse et d'évaluation de biens

Etre capable de s'engager dans un travail collaboratif et de travailler en équipe

Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Le Technicien Supérieur en Professions Immobilières est un spécialiste des services immobiliers. Il exerce ses activités dans des agences immobilières, des cabinets d'administration de biens, des bailleurs sociaux, etc.

Les matières professionnelles sont :

- transaction et gestion immobilières à part égale
- habitat, urbanisme, architecture et développement durable
- économie et organisation de l'immobilier
- droit et veille juridique

Les matières générales sont :

- culture générale (français)
- anglais / communication

Une expérience professionnelle sera acquise grâce aux semaines de stage de la première année de formation et surtout grâce à l'apprentissage de la deuxième année.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Le dossier de chaque candidat(e) a été examiné sur la base des critères généraux d'examen des vœux.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Le nombre de candidatures a été suffisant pour recruter des étudiant(e)s dont le profil est en adéquation avec les exigences de ce BTS.
La commission d'examen des vœux conseille aux candidat(e)s de compléter soigneusement leur projet motivé et d'indiquer leurs expériences professionnelles qu'elles se soient déroulées dans le cadre de périodes de formation en milieu professionnel ou en dehors de leur scolarité.

Tableau Synoptique

| Champs d'évaluation | Rappel des critères généraux | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---|--|--|--|---------------------------------|
| Résultat académique | Niveau général du (de la) candidat(e) | | - notes de première et terminale, progression du (de la) candidat(e) dans l'ensemble des matières. - avis du conseil de classe ou du chef d'établissement sur la capacité du candidat à réussir dans la formation. | Important |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire | Sérieux et progrès du (de la) candidat(e) | | - lecture des appréciations des professeurs ou de la vie scolaire - avis du conseil de classe ou du chef d'établissement sur la capacité du candidat à réussir dans la formation | Important |
| Savoir-être | - attitude face au travail, sérieux et persévérance - assiduité et ponctualité | | - lecture des appréciations des professeurs ou de la vie scolaire - avis du conseil de classe ou du chef d'établissement sur la capacité du candidat à réussir dans la formation | Très important |
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet | - intérêt pour la transaction immobilière, la gestion locative et le syndic - connaissance des attentes et finalités de la formation et envie d'effectuer la 2e année en alternance - pertinence du projet professionnel du candidat en cohérence avec la formation. | | - lecture du projet de formation motivé - avis du conseil de classe ou du chef d'établissement sur la capacité du candidat à réussir dans la formation | Très important |
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | cohérence du projet | | lecture du projet de formation motivé | Important |

Signature :

Sébastien BOIXEL,
Proviseur de l'établissement Lycée Plaine De Neauphle